

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2817>



Mardi 2 décembre de 9 à 17 heures, votez pour le SNES !

Elections professionnelles : un enjeu déterminant

- Technique - Archives - Archivage Elections professionnelles - Elections professionnelles 2008 -



Publication date: mardi 2 décembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

- Au cours de ce trimestre vont se tenir d'importantes élections professionnelles dans notre secteur : en premier lieu, le 2 décembre, élection aux commissions administratives paritaires nationales et académiques (CAPN et CAPA) pour les personnels titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation (certifiés, agrégés, chaires supérieures, PEGC, CPE, COPsy), soit plus de 330 000 fonctionnaires.
- Avec les enseignants du premier degré, des lycées professionnels, d'EPS, ce sont 800 000 fonctionnaires qui voteront le même jour, 40% de l'ensemble des fonctionnaires de l'État.
- Les personnels non titulaires seront également de la partie. Au cours du trimestre, ils éliront pour la première fois leurs représentants dans des commissions consultatives paritaires (CCP). C'est l'aboutissement d'une revendication de longue date du SNES et de la FSU.
- L'objet premier de ces élections, pour les personnels, est d'élire leurs représentants dans les CAP nationales et académiques. Pour les CAP nationales, le SNES, seul ou avec d'autres syndicats de la FSU, présentera 126 candidats pour 45 sièges et quelque 2500 candidats dans les élections académiques.
- Ces élections triennales constituent bien sûr le baromètre de l'audience des différents syndicats, dans un contexte de très forte concurrence. Elles permettront aux personnels d'affirmer sans ambiguïté leur attachement au paritarisme, aujourd'hui gravement menacé dans son principe même, et à un syndicalisme majoritaire.
- Elles seront, sans conteste aussi, une occasion de plus dans ce trimestre d'exprimer massivement le rejet des choix gouvernementaux. Occasion pour la profession de construire et d'affirmer sa cohésion autour du principe d'égalité pour les élèves comme pour les personnels, pour un système éducatif ambitieux capable de faire réussir tous les jeunes, de l'exigence d'une revalorisation pour tous, de la défense du service public et de la fonction publique. Aux militant(e)s et syndiqué(e)s d'en débattre dans les établissements avec les personnels.
- Voir [notre rubrique Elections professionnelles en ligne](#) : toutes les listes académiques des candidats présentés par le SNES.



Syndicat national des enseignants de Second degré
